



## **L'Association INHARI s'engage dans « l'accord de Rouen pour le Climat ».**

La COP21 de la Métropole Rouen Normandie est conçue pour permettre à tous les acteurs du territoire d'apporter leur contribution à l'objectif commun de contenir le réchauffement climatique en opérant une transition écologique bénéfique pour tous.

Après l'entrée en vigueur de l'accord de Paris pour le climat, la Métropole Rouen Normandie s'est inscrite dans la dynamique internationale pour contenir la hausse des températures en deçà de 2°C et si possible 1,5°C, en définissant une politique de transition écologique dans le cadre de l'élaboration de son « plan climat air énergie territorial » (PCAET). Au-delà des actions qu'elle porte sur son patrimoine et ses compétences, la Métropole a initié une démarche de mobilisation de territoire, la COP21 Rouen Normandie, pour permettre à tous les acteurs (entreprises, citoyens, communes ...) d'agir et de contribuer à l'objectif commun.

A l'échelle du territoire de la Métropole, les objectifs sont à l'horizon 2050 :

- Une diminution des émissions de gaz à effet de serre de 80 %
- Une diminution des consommations d'énergie de 50%
- Une multiplication par 2,5 des énergies renouvelables produites sur le territoire

\*\*\*

L'association INHARI est située 44 rue du Champ des Oiseaux – 76000 ROUEN

L'association a pour objet de favoriser et de promouvoir, par tous les moyens appropriés, l'amélioration de l'habitat, l'aménagement du cadre de vie et de l'environnement en milieu rural comme en milieu urbain et d'une manière générale, de participer à toute action d'aménagement du territoire et de développement économique et sociale.

Notre association participe à la mise en œuvre de processus globaux de développement territorial initiés par l'Etat ou les collectivités.

Aux travers nos diverses missions, notre association est engagée depuis plusieurs années et joue un rôle pour contenir le réchauffement, agir pour la transition écologique et préserver la biodiversité.

Nos différentes actions relatives au domaine de l'habitat en matière de transition écologique sont les suivantes :

- L'accompagnement technique, financier, social et administratif des propriétaires de logement privé pour la réalisation de travaux d'économie d'énergie dans le cadre notamment du programme habiter mieux de l'ANAH, du chèque éco-énergie de la Région Normandie...
- L'accompagnement technique, financier, social et administratif des syndics de copropriété pour la réalisation de travaux d'économie d'énergie dans le cadre notamment du dispositif des copropriétés fragiles mis en place par l'ANAH.
- L'animation de notre Espace-Info-Energie qui compte 2 conseillers : service gratuit, neutre et indépendant. L'espace info énergie concourt, par son action de conseil, à atteindre les objectifs de rénovations dans le cadre de la loi sur la Transition énergétique et pour la croissance verte.
- L'accompagnement des collectivités dans le cadre de leur politique de l'habitat au travers des études-pré opérationnelles, participation à différentes réunions relevant de notre domaine de compétence.
- La formation dans les domaines de la précarité énergétique, de l'habitat performant et les énergies renouvelables, et des économies d'énergie (exemple de formation : réaliser un diagnostic socio-technique au domicile des ménages en précarité énergétique / les travailleurs sociaux face à la précarité énergétique (comprendre et agir))

D'autre part, notre association a mis en place dans le cadre de notre organisation interne différentes actions :

- Le recyclage du papier (mise en place de la collecte du papier dans le cadre d'un contrat avec l'entreprise ELISE).
- Le recyclage des cartouches d'encre
- La dématérialisation des dossiers
- L'utilisation de logiciel de suivi des ressources humaines afin de limiter l'usage au maximum de papier
- Sensibilisation de nos salariés (remise du guide Ademe « être éco-citoyen au bureau »)

Actuellement nous menons plusieurs réflexions pour développer notre contribution et notamment l'achat/location d'un véhicule électrique pour nos déplacements professionnels sur la Métropole.

\*\*\*

Considérant la démarche de Plan Climat Air Energie Territorial et de COP21 locale mise en place sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie,  
 Considérant les motivations de l'association INHARI et les actions qu'elle a déjà mises en place,  
 L'association INHARI s'engage dans « l'accord de Rouen pour le climat ».

Je soussignée, Cécile COLMARD, directrice-adjointe de l'association INHARI, domiciliée 44 rue du Champ des Oiseaux – 76000 ROUEN, m'engage à contribuer aux objectifs de la COP21 par :

- Accompagner à la réalisation de travaux d'économie d'énergie dans de logements privés, copropriétés, pour le compte des propriétaires, locataires, syndic de copropriétés.
- Sensibiliser, conseiller les particuliers via notre mission d'espace info énergie.
- Assurer des formations de la précarité énergétique, de l'habitat performant et les énergies renouvelables, et des économies d'énergie
- Poursuivre notre engagement écocitoyen au sein de notre association par la mise en place de diverses actions dans les domaines des déchets, transport, numérique.

J'autorise la Métropole à communiquer sur cet engagement (cocher la case).

Fait à Rouen, le 23 novembre 2018

  
44, rue du Champ des Oiseaux  
76000 ROUEN  
Tél. : 02.32.00.13.00  
contact@inhari.fr  
SIRET 731 123 653 02028 - APE 8899 B

